



# VERSION LIBRE

La revue de la fédération Française des Motards en Colère du Bas-Rhin  
Membre de la Fédération Européenne des Motards en Association (F.E.M.A.)

## Pourquoi ?

Bien souvent cette question est posée par des enfants à leurs parents. Pourquoi le ciel est bleu ? Pourquoi le chien a quatre pattes ? Pourquoi les arbres perdent leurs feuilles en automne ? Pourquoi le Jour de l'An est le 1<sup>er</sup> janvier ?

Face à toutes ces questions il ne nous est pas toujours facile de trouver des réponses. Aujourd'hui je ne suis plus un enfant et je me pose d'autres questions qui ont également du mal à trouver des réponses. Pourquoi l'Etat perçoit 80% de taxes sur le carburant ? Pourquoi les motards sont toujours montrés du doigt ? Pourquoi une moto revient plus cher qu'une voiture ? Pourquoi à la Fédé n'y a-t-il pas plus d'adhérents ? Pourquoi les aménageurs de la chaussée nous rajoutent des pièges supplémentaires ? Certaines réponses nous les connaissons. Des phrases toutes faites, sorties d'une circulaire ministérielle, d'un communiqué de presse bien alambiqué. Mais pourquoi ne pas nous dire les choses simplement ? Encore une question qui restera sans réponse ?

## EDITO

Il faut reconnaître que l'Homme, cet animal supra intelligent n'est plus en mesure d'être simple. Cela doit être trop compliqué. Pourquoi ? Parce que la simplicité est affaire d'honnêteté et de disponibilité. Pourquoi d'honnêteté et de disponibilité ? Parce que les parents disent à leurs enfants qu'ils sont trop petits pour comprendre. Parce que les enseignants disent à leurs élèves qu'ici ils font de la théorie pas de la pratique. Parce que les services de l'Etat nous répondent que c'est eux les techniciens et que nous ne comprenons rien. Alors que de la simplicité, de l'honnêteté et de la disponibilité auraient pu décoincer certaines interrogations et que de répondre « *je ne sais pas* » n'est nullement dégradant.

Sur ce sujet philosophique qui ne trouvera pas de réponse dans ces lignes, je vous souhaite à toutes et à tous une **bonne est heureuse nouvelle année**.

Une petite dernière pour la route. Pourquoi ai-je écrit un tel article ?

JiPé

Sommaire	Page
<i>Edito</i> AGO-AGE Calendrier 2003	1
<i>Manif du 28 septembre ...</i> FFMC 67 : 6 <sup>ème</sup> IDSR <i>Divertissement et sécurité ...</i>	2
<i>Week-end sécurité routière</i> <i>Corrida d'Illkirch</i> <i>Soirée de clôture</i>	3
<i>Collectif Grand Est</i> <i>Conseil de Région</i>	4
<i>Conseil de Région (suite)</i> <i>Journées de travail</i>	5
<i>Courrier des lecteurs</i> <i>P'tites annonces</i> <i>Nouveaux adhérents</i>	6
<i>Courrier des lecteurs (suite)</i> <i>La tolérance : ni un droit ...</i> <i>Boutique</i>	7
<i>Essaims de plaques blanches</i> <i>Bulletin d'adhésion</i>	8

## Meilleurs Vœux

## Une assemblée générale Extra-Ordinaire

Voici vingt années que notre association existe. Comme dans toute structure, il y a des moments de bonheur et de doute, de croissance et de ralentissement. Toutes ces petites choses qui font la vie d'une association. Ce dynamisme c'est vous qui le créez. Charge au Président et au Comité de veiller à la conformité de ses activités par rapport aux statuts. Or depuis sa création les statuts de notre antenne de la Fédération Française des Motards en Colère du Bas-Rhin n'avaient quasiment jamais été modifiés. C'est chose faite désormais. Les adhérents 2002 trouveront, joint à la lettre de convocation, la nouvelle rédaction des nos statuts. Ils répondent ainsi aux statuts nationaux et locaux de la FFMC votés en Assises et à plusieurs obligations légales. Nous vous

demandons de les lire attentivement. Chaque membre du Comité reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Sur vos propositions, des modifications peuvent intervenir.

Selon les textes actuels, toute modification de statuts doit être votée lors d'une assemblée générale extraordinaire (A.G.E.). Nous vous proposons de convoquer l'A.G.E. en même temps que notre assemblée générale ordinaire (A.G.O.) et donc de voter ces nouveaux statuts lors de notre rendez-vous annuel. Votre présence à cette assemblée exceptionnelle est indispensable. Ne soyez pas celui qui fera annuler cette événement par son absence. Nous vous attendons le samedi 15 mars 2003.

Le Comité

## Calendrier 2003

8-9 mars	salon du Wacken
15 mars	assemblées générales
6 avril	balade de printemps
18 mai	balade Itinéraire 67
15 juin	balade JSK
29 juin	balade Itinéraire 67
7 septembre	balade Itinéraire 67
19 octobre	balade Itinéraire 67
15 novembre	soirée de clôture

Nous vous informerons sur nos différents bulletins d'informations des destinations des balades et des modifications éventuelles de dates.

La reproduction, même partielle, de tout matériel publié dans cette revue est interdite (loi du 11/03/1957)

N° ISSN 1296-9567

Dépôt légal : janvier 2003 – 1000 exemplaires publiés

Directeur de publication : Jean-Philippe Perchaud

Rédacteur en chef : Gilles Garreau

Mise en page : Gilles



FFMC 67 – 59, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg  
Tél. : 03. 88. 24. 51. 50 – Fax : 03. 88. 24. 20. 86

E-mail : [ffmc67@free.fr](mailto:ffmc67@free.fr)  
Site web : <http://ffmc67.free.fr>

## Manifestation nationale du 28 septembre : forte participation

300 motards ont rejoint le parking du stade de la Meinau où après plusieurs interviews par les télévisions locales et Nationales (France 2, France 3, Canal+, M6, I Télévision) et un petit discours, Jean-Philippe Perchaud (Président de la FFMC 67) a donné le départ du cortège

pour une "balade" de 60 km dans les villages alsaciens. Le parcours avait été préalablement reconnu et marqué de quelques casques oranges afin de mettre en évidence les points les plus représentatifs des infrastructures dangereuses que l'on peut trouver



*Glissières de sécurité accidentées depuis de nombreux mois* Photo Gilles

sur les routes alsaciennes (et nationales). A mi-parcours, la manifestation a marqué un arrêt à Truchtersheim où un rendez-vous avait été donné à l'équipe municipale afin d'expliquer les raisons de la dangerosité du mobilier urbain installé dans cette commune. Le contact a été bon

avec le seul adjoint au Maire ayant honoré le rendez-vous.

Nouveau départ pour retourner à Strasbourg tout en découvrant d'autres infrastructures dangereuses sur le parcours du retour. Pendant la buvette non alcoolisée proposée aux participants à

l'arrivée sur le parking de la Meinau, Jean-Philippe a pu donner une autre interview à France Bleue Alsace cette fois-ci, pendant que les nombreux bénévoles de l'antenne locale de la FFMC distribuait des fiches permettant de signaler les infrastructures dangereuses et des

vignettes comportant les coordonnées des Messieurs Moto du Bas-Rhin.

Au total, l'ambiance a été chaleureuse, aidée en cela par un temps ensoleillé et une bonne autodiscipline des participants. L'évènement a été relaté entre autres sur :

▲ France 2 vers 20 h 15 au cours du



*Interview de Jean-Philippe Perchaud par France 3* Photo Gilles

journal télévisé avec les interviews d'Eric Balducci (ancien Président FFMC 67 et correspondant Moto Magazine Bas-Rhin) et de Michel Braun (IDSR),

- ▲ France 3 vers 19 h 15 au cours du journal régional avec l'interview de Jean-Philippe Perchaud,
- ▲ France Bleue Alsace dès le samedi soir, mais également le dimanche matin vers 9 heures,
- ▲ et certainement sur d'autres chaînes de télévision et d'autres radios.

A quand la prochaine manif? Gilles

## FFMC 67 : 6ème IDSR

Un soir de réunion comme tous les mardis soirs à la FFMC 67, je fus accroché par une phrase dite par un des camarades de la cellule Itinéraires 67 : « Réunion IDSR ».

IDSR ? Que peut bien signifier ce sigle ? Après trois années d'adhésion à la FFMC, j'entendais cette phrase pour la première fois.

Intégré dans le groupe et initié assez longuement à ces réunions par les cinq IDSR de la FFMC 67, je postulai à la fonction d'Inspecteur Départemental de Sécurité Routière (IDSR) en envoyant ma demande de candidature. Trois jours de formation à la Préfecture de Colmar : quelle aubaine en pleine semaine.

Au delà de cette interruption dans mon travail habituel, ce stage fut très enrichissant, car au bout de 15 années de conduite de véhicules hors gabarit et trois années de jeune motard, ce stage m'a donné une vision tout à fait autre de la sécurité routière.

A peine fraîchement sorti de ce stage, je me retrouve sur une enquête « REAGIR » (Réagir par des Enquêtes sur les Accidents Graves et par des Initiatives pour y Remédier).

Jean Claude Itinéraire 67 / IDSR

## Divertissement et Sécurité à Moto

Après une année d'interruption, la Formation Motocycliste de la Sécurité Publique de Strasbourg avec le concours de l'Amicale des Motards de la Police Nationale a organisé le 22 septembre son célèbre "Rallye Moto Police" sous le patronage de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Strasbourg.

L'antenne locale de la FFMC a largement contribué à l'organisation de cette journée d'action sur la sécurité du motard, chaque stand et chaque contrôle de passage étant tenus conjointement par des représentants des organisateurs et des membres de la FFMC 67.

Cette manifestation a été placée sous le signe du PDASR (Plan Département d'Actions pour la Sécurité Routière) grâce aux différentes épreuves proposées. En particulier, un parcours "rapide" avec évitement type épreuve du permis de conduire, un parcours élaboré de maniement d'une 125 à vitesse lente, une épreuve de connaissance du code de la route, sans oublier, avant le départ, l'indispensable "contrôle technique" de la machine. Mais rassurons-nous, il ne s'agissait pas de verbaliser, mais bien de sensibiliser.

Et pour agrémenter le tout, quelques jeux (ballons, boules, connaissances, etc.) lors de chaque contrôle de passage d'un parcours d'environ 120 Km à découvrir sur une feuille de route et les repas pris en commun du petit déjeuner au dîner ont



*Jeu de ballon* Photo Gilles

permis à chacun de se détendre par cette belle première journée d'automne.

Lors de la remise des prix, une intervention de Claire Chaffanjon (Coordinatrice de la sécurité routière à la préfecture du Bas-Rhin) a permis de rappeler aux 145 conducteurs et à leurs 80 passagers que sur les 13 décès accidentels survenus cet été dans le Bas-Rhin, 6 avaient endeuillé le monde motard.

Chacun est reparti en se promettant de revenir l'année prochaine pour cette manifestation très prisée en Alsace. Gilles

## Week-end sécurité routière à Haguenau

Une manifestation, s'insérant dans la grande cause nationale de sécurité routière, a ouvert ses portes dès 10h00 le samedi 12 Octobre 2002, à l'instigation de la Ville, à Haguenau.

Tous les acteurs de la prévention étaient là. Pompiers, gendarmes, policiers, Samu, moniteurs (et trices) d'auto-école, DDE, associations représentant les deux-roues, etc., etc.

Les discours de départ ont été menés par les élus locaux, par les représentants des forces de l'ordre, avec la présence de Mme CHAFFANJON Coordinatrice Sécurité Routière du Bas-Rhin.



Le stand FFMC partie gauche

Photo Gilles

accidenté, voire même inconscient. Et aussi que faire et comment gérer cette situation ?

Et en face, multiples documents, soit de sécurité routière, soit présentant les actions de notre FFMC au quotidien. Beaucoup de travail a été accompli mais surtout beaucoup reste encore à faire. L'appel est alors lancé.

En divertissement, un film relatait les bienfaits des stages de perfectionnement à la conduite moto, et un questionnaire amusant incitait le public à s'exprimer, mais où les parieurs n'était pas assurés de gagner.



Le stand FFMC partie droite

Photo Gilles

Beaucoup d'animations à savoir :

- ▲ Désincarcération d'une automobile
- ▲ Sauvetage d'un motard accidenté
- ▲ Sauvetage d'un bus scolaire
- ▲ Test de code de la route
- ▲ Pratique d'un cyclomoteur via le BSR
- ▲ Voiture tonneau, etc. etc.

La FFMC 67, représentée par ses Inspecteurs Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR), tenait un stand, grand et beau stand, qui ne manquait ni d'intérêts, ni d'interpellations.

En effet, outre toutes les informations riches en matière de prévention véhiculées soit par un affichage humoristique, soit par les représentants IDSR eux-mêmes, on pouvait apercevoir un étalage de casques, dont la composition ne demeurait plus un mystère pour le grand public.

Puis, en balayant légèrement du regard à gauche, fort était de constater d'un côté, un motard (eh oui !) tout équipé, bien équipé, enfourchant sa belle et unique machine. Eh oui, l'équipement du motard, ne serait-ce pas là, sa seule carrosserie ?

Et puisque que l'on balaye du regard, mais qu'y avait-il à droite ?

Oh, affolement, consternation : un motard au sol ! coincé sous sa moto !!

Ca fait froid dans le dos... Mais quand c'est trop tard, c'est trop tard !

A présent, on comprend pourquoi il ne faut pas toucher au casque du motard

C'est toujours une belle aventure, et noble aventure, de consacrer un peu de son temps pour partager et sensibiliser les usagers de la route.

Si l'on fait égard au nombre de visiteurs, il est dommage de constater que la sécurité routière n'intéresse que peu de monde.

De toute façon, c'est bien connu : « ça n'arrive qu'aux autres ». Mais les « autres », ne pensent-ils pas la même chose ? La réflexion est lancée....

Et pourtant, **« si chacun en fait un peu, c'est la vie qui gagne. »**

Grand merci à vous, Michel, Stéf, Jean-Claude, Didier, Alain et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce week-end.

Appel de phares à Vincent, pour son aide au niveau organisationnel.

A l'année prochaine...

Pour les IDSR Alain



Exercice ou réalité ?

Photo Gilles

## Corrida d'Illkirch

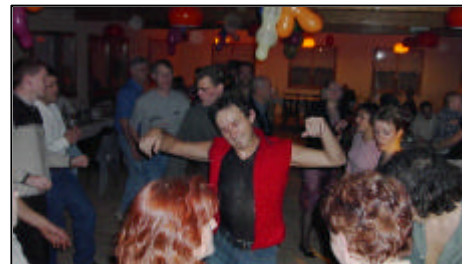
Après les 10 Km de Sélestat en 2001 puis 2002, c'est au tour des organisateurs de la corrida d'Illkirch de faire appel à la FFMC 67 afin de participer à l'organisation. Notre concours modeste se cantonne à un prêt de matériel (gilets) et à l'accompagnement d'officiels, de médecins et de la presse sur le parcours. C'est pour nous une manière de montrer que les motards, même s'ils sont en colère, peuvent rendre service et se montrer courtois.

Souhaitons que ce soit le début d'une nouvelle collaboration en attendant de nous montrer lors d'autres manifestations sportives. Qui a dit Obernai ? Gilles

## Soirée de clôture

Une année se doit d'être terminée par un événement marquant et le 16 novembre dernier nous étions bien une cinquantaine, heureux de fêter la fin de l'année au fin fond de la cambrousse.

Un coin tellement perdu que, parti seul pour une reconnaissance de nuit, le propriétaire d'une CB 500 a failli la transformer en trail.



En pleine danse

Photo Pascal

Le temps fut tellement maussade que ce fut d'ailleurs le seul à venir à moto. Le "parking" était inondé à souhait.

La table était soignée, la déco superbe et la chère abondante. La musique nous a accompagné et nous a permis de danser entre les plats jusque tard dans la nuit.



Une belle bête

Photo Pascal

Une soirée très réussie, excepté pour la pauvre mais excellente bête qui s'est fait tirer, dépiauter, empaler, cuire à grand feu, arrosée de sauce et dépecée.

Un grand coup de chapeau à Michel et Martine ainsi qu'au cuistôt-DJ qui a animé la soirée.

A refaire l'année prochaine.

Phil

# Comptes rendus des journées du 26 et 27 Octobre 2002 à DIJON

## Collectif Grand Est

### Présentation et vie des antennes

FFMC 10 : Difficultés relationnelles avec le BN et les structures - Peu de retour Points Noirs de la part des motards.

FFMC 21 : Pas de formation 125 cm<sup>3</sup> - Développement des balades pour toucher plus de motards - Travail d'infos auprès des moto-écoles.

FFMC 25 : Gros travail réalisé sur le projet Circuit.

FFMC 52 : Départ du président.

FFMC 54 : Plainte contre François suite à la manif du 28 septembre.



Les représentants de la FFMC 67

FFMC 67 : Création de cellules de travail.

FFMC 68 : Changement de président.

FFMC 88 : Problème de communication (FFMC, certains élus).

Il a été décidé d'envoyer les revues associatives de chaque FFMC à toutes les antennes du Grand Est.

Difficulté de mise à jour des sites internet.

**Statuts :** Les modifications de statuts nationaux et locaux proposées par la FFMC 67 n'ont pas été mises à l'ordre du jour par le BN. L'ensemble des présidents du Collectif Grand Est s'associe à ces propositions.

**Fonds de solidarité :** Election de Jacky FFMC 21 au mandat de suppléant.

Il est bon de noter qu'une seule FFMC n'a pas effectué la mise de fond.

**Plainte contre François FFMC 54 :** Suite à la dernière manif, une plainte a été déposée par la mairie de Vandœuvre contre François. La FFMC 54 est en attente de la réponse du procureur. Les autres FFMC apportent leur soutien.

**Routes des crêtes (FFMC 67,68 et 88) :** Bilan positif de cette action qui sera certainement renouvelée.

**Relais Calmos :** Il est reproché à la mutuelle de ne plus participer aux actions Relais Calmos.

**Actions PDASR :** Les préfetures nous informent qu'il est maintenant impératif de justifier chaque dépense par une facture.

**IDSRS :** Les situations sont différentes selon les départements. Volonté de

certain préfets de refouler les motards surtout FFMC. Des demandes de candidatures IDSRS restent sans réponses.

**Structures nationales dans les antennes :** Prend beaucoup de temps.

**Association Française des Traumas Crâniens :** La FFMC 25 veut créer un lien avec l'AFTC

**Circuit 25 :** Le projet, déjà bien avancé, suit son cours (attente du choix du lieu)

**AFDM au niveau Grand Est :** Une moto-école du 54 a reçu l'agrément AFDM. Formation éventuelle AFDM au niveau Grand Est si coup de main des autres FFMC (cette action demande beaucoup de temps et de bénévoles).

**FFMC 90 :** Est-elle dissoute ? Question à poser en Conseil de Région.

**Parking Moto :** La FFMC 10 a transmis leur dossier parking à la FFMC 67.

**Montant de l'adhésion :** Une question est posée par la FFMC 52 sur la baisse du montant de l'adhésion. Les autres FFMC du Grand Est justifient le montant actuel de l'adhésion. Le montant de l'adhésion n'a pas d'incidence sur le nombre d'adhérents.

**Lieu des assises :** Ce sera Perpignan pour 2003 suite à la proposition de la FFMC 66 lors des Assises 2002.

Il est bon de noter qu'aux dernières assises, les FFMC du Grand Est ne se sont pas retrouvées entre elles, faute d'un rassembleur.

**Annuaire Grand Est :** L'annuaire Grand Est n'est plus tenu à jour car celui du Secrétariat national de la FFMC l'est régulièrement.



Et ceux de la FFMC 54 Photo Gilles

**Prochain Collectif Grand Est :** Dans le 25 début avril, date à confirmer.

**Divers :** Il a été décidé de faire un compte rendu Collectif Grand Est et Conseil de Région. Ils serviront d'historique et de suivi (ordre du jour) aux prochaines réunions pour ne pas refaire les mêmes discussions et permettre d'avancer.

Il y a toujours des problèmes relationnels avec les structures FFMC (questions sans réponse) mais surtout un réel problème de communication au sein de la FFMC.

FFMC 21

## Conseil de Région

En plus des antennes du Grand Est, étaient présents les représentants du Bureau National (BN), de l'Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM) et des Editions de la FFMC (Moto Magazine).

**Parrainage des antennes :** Dans le collectif Grand Est, le parrainage se porte bien. Le BN se charge de la FFMC 90 : dissolution en cours, compte de trésorerie apuré, reliquat à la TN ou reprise possible par des adhérents.

**Trésorerie Nationale :** Le BN demande que les fichiers adhérents soient transmis régulièrement à la TN pour plusieurs raisons : trésorerie, connaissance de l'adhérent au niveau national (caillou dans la flaque, infos du national aux adhérents, accès à la commission juridique, etc.).

Le BN souligne que certaines antennes ne règlent pas en temps voulu les factures de boutique. Après discussion, les antennes du Grand Est s'engagent à régler les factures à la commande.

Le BN travaille sur la gestion des stocks (réapprovisionnement, prix, délai, etc.).

**Bureau National :** 5 élus pour 9 postes ce qui entraîne une surcharge de travail. Même constat pour les salariés : départ de Nadia et fin de contrat de Florence. Manque de postulants.



Les structures nationales Photo Gilles

Proposition du GE : délocalisation d'une partie du travail du BN par des commissions, définition plus précise des tâches du BN pour une meilleure répartition, communiquer aux antennes les commissions qui ne peuvent pas être mises en action par manque de temps.

Moto-Puzzle ne fait plus parti du mouvement.

Problèmes fonctionnels entre BN, structures et antennes. Trop de questions posées par les antennes au cours de l'année restent sans réponses.

**Assurance Mutuelle Des Motards :** Souhaite se rapprocher des antennes.

Problèmes de communication, relationnels, interlocuteurs différents, réception téléphonique, la liste est longue.

## Conseil de Région (suite)

La mutuelle travaille activement sur le sujet, mais c'est long !

Absence de l'AMDM lors des Relais Calmos.

L'AMDM ne propose pas d'assurance associative.

Eric MORO, membre du BN, est embauché par l'AMDM notamment pour renforcer le lien entre la mutuelle et les FFMC locales via les délégations.

Toujours pas de réponse pour l'éventuelle implantation de la mutuelle en Polynésie.

Une antenne AMDM est prévue sur DIJON dans environ 6 mois.

**Association pour la Formation Des Motards (AFDM) :** 3<sup>ème</sup> Conseil de Région Grand Est sans présence de l'AFDM. La présence de l'AFDM lors des conseils de région sera un des points abordés lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration de l'AFDM et du BN de la FFMC.

### Éditions de la FFMC :

MotoMag mode d'emploi : enfin, et c'est très bien, mais pour les autres structures ? (AMDM, AFDM, kit de création antenne) Proposition d'installer des bannières de pubs antennes sur le site MOTOMAG.

Proposition d'abonnement MotoMag à prix réduit pour les adhérents FFMC : pas de réponse.

Pourquoi pas d'abonnement mensuel plus hors série ?

Projet Cyclo Motard Magazine : mauvaise perception de la part des jeunes qui ne semblent pas être motivés par la sécurité.

Les articles des correspondants MotoMag sont modifiés sans tenir compte des spécificités départementales des antennes. Reconstitution de Motostra pour 2003



*Déplacements en motos Photo Gilles*

**FFMC loisirs :** S'occuper davantage des jeunes.

Identifier et centraliser les actions loisirs menées par les antennes départementales afin d'enrichir la FFMC Loisirs de toutes ces expériences.

**Divers :** Des informations sur le décès de Jacques MAGGIORI ne pourront être fournies qu'à l'issue de l'enquête judiciaire en cours.

Possibilité d'envoi de la convention Relais-Calmos par @mail

FFMC 21

## Journées de travail (Merville - Calvados)

Les journées de travail (JT) ont eu lieu à Merville-Franceville dans le Calvados les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2002.

Vu la mauvaise météo annoncée pour le week-end, les deux représentants du Collectif Grand Est (Jipé et Gilles) s'y sont rendus en voiture dès vendredi après-midi. Ce qui nous a permis de faire une halte chez Dominique à Longjumeau qui nous a très bien accueilli aussi bien pour le gîte que pour le couvert.

Samedi matin dernière ligne droite par l'autoroute jusqu'à Cabourg où nous avons succombé aux spécialités locales avant de nous plonger dans l'ambiance des JT.

Dès 14 heures, les JT sont déclarées ouvertes et commencent par un tour de table pour compléter les points à discuter en plénière ou en commission. Sont ajoutés quelques thèmes qui seront vus plus loin.



*Une assemblée attentive Photo Gilles*

Ensuite selon l'ordre du jour, nous avons argumenté en plénière sur notre proposition de nouvelle rédaction des statuts nationaux et locaux, mais également sur une nouvelle organisation des rencontres locales et nationales. Cette argumentation n'a, semble-t-il pas été ni entendue, ni écoutée par le plus grand nombre et nos propositions n'ont, en conséquence, pas été retenues.

Chacun a ensuite pu participer aux commissions qui étaient proposées pendant la soirée et une partie de la nuit. Entre deux séries de commissions, nous avons pu prendre un repas bien mérité en commun. Voici les compte-rendus qui ont été fait le lendemain en plénière.

**Centralisation et promotion des adhésions :** Proposition de centraliser le paiement des cotisations à la TN avec rétribution vers l'antenne chaque mois.

Propositions de solutions pour ne pas perdre les adhérents de fin d'année.

Promotion du mouvement FFMC au travers d'affiches et de cartes postales.

**Réflexion sur les mandatés :** Un mandaté traite un dossier en décentralisé ; la responsabilité reste au BN.

C'est un relais entre membre sortant et entrant du BN.

Peut être un tremplin pour entrer au BN.

**Actions - actualité :** Projet de loi « Sarkozy », loi de décentralisation, Remontée entre les files, radicalisation des actions ont été les sujets abordés.

**Interaction AFDM - Mouvement FFMC :** Mise en place d'une SARL par



*Et un bureau attentif Photo Gilles*

l'AFDM sans en informer le mouvement. Cette SARL remplacerait Easyrider pour la gestion des formations.

La FFMC préférerait des personnes morales et non physiques dans les structures du capital.

**Formation à la vie associative :** Il reste des places à la première formation prévue en décembre et qui servira de test.

Autres projets : gestion administrative et juridique des associations - gestion de trésorerie.

D'autres sujets ont été abordés tout au long de ce week-end :

**Un bus pour la sécurité :** Projet de record du monde en marche arrière de Lille à Marseille au mois de juin. L'objectif est de parler de la sécurité routière et du partage de la route avec toutes les catégories d'usagers. La FFMC est sollicitée pour représenter les motards.

**Dossiers pas suffisamment pris en compte par le BN :** Par manque de temps, certains dossiers sont insuffisamment traités : IDSR - Internet - Partenariat FEMA - Communication interne et externe - Moralisation de la vente de pièces détachées d'occasion.

**Recrutement salariés FFMC :** Environ 25 postulants se sont manifestés pour les deux postes à pourvoir (délégué général - Coordinateur technique) essentiellement pour celui de délégué général

Il apparaît que la rémunération proposée est très en dessous du marché (450 Euros net pour le Coordinateur technique - 1000 Euros net pour le délégué général). Ce problème de salaire se pose pour l'ensemble des salariés de la FFMC.

**FFMC Loisirs :** L'Assemblée Générale se tiendra du 18 janvier 2003 10 H au 19 janvier 2003 12 H à Valence d'Agén.

**Divers :** En 2003 Moto Magazine et l'AMDM fêtent leurs 20 ans. Ces événements seront déclinés dans chaque grand événement motard.

Gilles

## P'tites annonces

### Ventes motos :

**Ducati 750 SS**, 1994, 40 000 km, 1<sup>ère</sup> main, entretien, 3 500 € 03.88.45.23.70

**Ducati 996**, 1999, 28 600 km, Révision Ducati OK, courroies et pneu avant neufs, garantie 1 an, 11 000 €

03.88.66.21.05\*06.08.65.20.43

**Honda 250 CB**, 1971, 23 000 km, révisée, pneus neufs, bon état sauf échappement, moto fiable, moins de 34 cv, 1 000 €

Sébastien 03.88.19.05.20

**Honda 1000 Varadéro**, 1999, 52 000 km, noire, top-case, valises, béquille centrale, bulle haute, poignées chauffantes, 8 000 € à débattre

Christophe 06.78.78.53.70

**Suzuki 500 GSE**, 1989, 44 500 km, 1 300 € à débattre

03.88.66.21.05\*06.08.65.20.43

**Suzuki 500 GSE**, 1995, 40 000 km, moteur cassé, reste bon état, kit chaîne neuf, bulle, cuir protection réservoir, 780 €

06.83.29.40.06

**Suzuki 750 GSXR SRAD**, 1997, 22 500 km, jantes et cadre polis, pot MIG alu, débridée 124 cv Roue arrière, très bon état 6 300 € à débattre

06.74.59.22.76

**Suzuki 800 DR**, 1990, 22 000 km, très état, 2 600 €

06.62.82.38.43

**Suzuki 750 GSX**, 2000, 6 000 km, révision 6 000 km, pare-carter, marquage antiviol ICA, 5 100 €

06.64.75.55.89

**Suzuki TL 1000 S**, 1997, 31 000 km, jamais accidentée, sabot, pot carbone, durite aviation, passage de roues, disque Béringer, ..., bon état général, 5 800 € à débattre

06.30.55.41.80

**Yamaha 600 FZR**, 1990, 31 000 km, très bon état 3 000 € à débattre

Gilles 06.72.14.53.65

**Yamaha 900 Div**, 2001, 6 000 km, garantie 6 mois, 5 650 €

Jean-Claude 06.21.31.16.20

### Ventes divers :

**2 pièces 40 m<sup>2</sup>**, 1999, Illkirch l'Armorial, rue d'Alsace, standing, 4<sup>ème</sup> et dernier étage, balcon, cuisine américaine, parking, cave, très belle vue, 78 000 € (prix coûtant)

03.88.67.25.07\*06.64.33.20.37

### Le comité de la FFM 67 souhaite la bienvenue à :

**Marcel HAGUENAU**  
**Damien STRASBOURG**  
**Sylvain KURTZENHOUSE**  
**Sébastien REICHSTETT**  
**Sabine LINGOLSHEIM**  
**Mauro OBERNAI**

### Courrier des lecteurs (début)

J'étais un motard tout seul, hormis quelques collègues et connaissances avec lesquelles je pouvais partager des réflexions motardes et quelques sorties sympathiques. Mais la plupart des kilomètres, c'est en solitaire : maison - boulot, 70 km/jour sur ma ZZR 600 dans toutes les conditions de circulation et climatiques (parfois difficiles) de cette charmante région qu'est l'Alsace. Le bonheur d'être "seul" avec moi-même et ma bécane !

J'étais aussi conscient de la précarité qui fait partie de notre condition de motard, des dangers de la route, mais aussi des regards critiques de gens qui pensent bien (pour les autres) et allant jusqu'au rejet de ce mode de transport et de vie pour eux sans doute pas ...

## La tolérance : ni un droit, ni une faute.

La tolérance est un concept philosophique entre deux parties minimum, basé sur le respect mutuel et dont de multiples paramètres divergent. Voilà pour la théorie. Dans la pratique cela se traduit trop souvent par un droit pour certains, par une exaspération pour les autres.

En effet, comment analyser le comportement d'un motard remontant les files à vive allure sur la bande d'arrêt d'urgence, passant sur plusieurs zébrures et faisant ainsi freiner d'autres usagers, roulant sur les trottoirs, utilisant les appels de phares entre deux voitures alors que celles-ci étaient à leur place, passer dans une station service pour gagner quelques secondes, le tout sur moins de cinq kilomètres de distance ! Ce fait reste exceptionnel, mais c'est au travers de ce genre de cas que l'intolérance s'installe sur l'ensemble de nos routes et que la tentation de reproduire cet acte crétin devient réelle.

Pour ma part je suis comme bon nombre d'usagers de la route, coincé quotidiennement aux heures de pointes dans des files interminables de véhicules. Dans ces conditions, la moto reste un mode de locomotion non négligeable à la fluidité du trafic, grâce notamment à son faible gabarit. Cette particularité provoque chez les utilisateurs de deux-roues motorisés, une pratique que le code de la route réprouve mais qui n'a jamais fait l'objet de sanctions : la « remontée

des files ». Depuis près de 100 ans que la moto existe, cette forme d'utilisation, surtout en milieu urbain et périurbain à toujours été décriée, mais cette fameuse tolérance entre usagers en a facilité la pratique.

Pourtant ce qui s'est passé pendant la semaine de la Sécurité Routière au mois d'octobre peu laisser perplexe. En effet, nous avons pu lire, entendre et voir resurgir de vieux schémas stéréotypés sur le comportement des usagers de la route et plus particulièrement sur celui des motards. Présentant des chiffres bruts et sans autres explications, le gouvernement par le biais des médias confirme des demi-vérités. Dire que la moto reste un moyen de locomotion à risque, soit, mais faire passer dans l'esprit d'une nation que les motards sont des candidats au suicide et qu'ils contribuent fortement à la dégradation des résultats, cela s'apparente à de la propagande, à de l'irresponsabilité caractérisée. Ce genre d'attitude ne peut que conforter les autres usagers de la route à penser que les motards sont des êtres sans foi ni loi, amoureux de toutes dépravations, en un mot des marginaux.

L'utilisation du mot marginal induit inévitablement la notion du refus de l'application des règles, du non-conformisme de la pensée unique d'une société dans laquelle l'individu évolue. Or, notre seule marginalité réside dans notre mode de déplacement que nous

avons choisi en totale liberté d'âme et de conscience. Nous faire passer pour des délinquants routiers cela semble bien disproportionné. En effet, les forces de l'ordre, assistées des médias, ou peut-être le contraire, se sont évertuées à démontrer le comportement de cette gent rebelle, s'appuyant sur l'exemple le plus significatif : « la remontée de file ». Les forces de l'ordre évoquent le fait que le code de la route n'autorise pas le dépassement par la droite et ainsi de s'empresser de rajouter que « c'est pour leur sécurité ». Bonne manœuvre pour le gouvernement et les médias qui, par une judicieuse communication évincent des informations telles que l'augmentation des chocs arrière subit par les motards, l'absence de ces derniers dans les carambolages et la liste n'est pas exhaustive. A ma connaissance il n'y a pas eu de motards verbalisés pendant cette semaine de la sécurité routière sur ce sujet dans notre département. Toutefois nous devons rester prudent et vigilant sur l'abandon d'une telle tolérance. Pour ma part, je respecterai les bandes d'arrêt d'urgence, mais continuerai à remonter les files. Mon comportement sera guidé par la courtoisie et le remerciement vis-à-vis des usagers qui me faciliteront le passage. Pour les autres je ferai preuve de patience et de tolérance. Nous devons utiliser la tolérance pour ce qu'elle est, ni un droit ni une facilité à la sanction. *JiPé*

**COURRIER DES LECTEURS**



... assez conformiste. Toutefois, à chaque fois que je lisais Moto Magazine, à chaque contact avec la Mutuelle des Motards, je sentais que d'autres avaient les mêmes problèmes que moi et que des solutions existaient en partageant et en engageant des actions en tant que groupe. Le 28 septembre, je faisais partie des 300 qui manifestaient pour les infrastructures routières à Strasbourg. Après ce passage à l'acte, j'ai décidé de participer à une réunion de la FFMC 67 et j'ai été convaincu par la pertinence et l'expérience de l'équipe dirigeante et des participants (le tout dans une atmosphère conviviale et « démocratique » ou on sait expliquer, à l'aspirant de base que je suis, l'organisation de la FFMC, ses objectifs et ses actions ). Bref, je vous assure, ça

**Adhérer à la FFMC c'est essentiel et c'est sympa.**

n'avait rien d'exotérique ! Pourquoi ce courrier ? Et bien, à cette occasion j'ai compris deux points qui me semblent vraiment essentiels pour les motards que nous sommes. Premièrement, que la seule possibilité de continuer à pratiquer la moto avec une sécurité accrue est de bien connaître la problématique des infrastructures routières et les statistiques concernant la moto pour pouvoir militer en s'opposant aux messages dégradants qui sont véhiculés par les supports médiatiques de l'actuelle répression motophobe. En effet, lors de cette réunion à la FFMC 67, j'ai dû constater que j'avais des idées fausses notamment sur la statistique des accidents moto (les accidents moto augmentent, donc la moto est dangereuse...) Mais pourquoi est-elle dangereuse ? Quelles en sont les causes ? Pourquoi les accidents impliquant un motard seul sont en diminution ? Pour les réponses, venez à la

**FFMC !**

Deuxièmement, j'ai été surpris de l'écart entre le nombre de participants aux manifestations du 28 et 29 septembre et le nombre d'adhérents à la FFMC. Je trouve cela étonnant, car comment adhérer aux objectifs de la FFMC et ne pas soutenir et participer quelque soit peu à l'activité de la FFMC. Je crois qu'on peut difficilement critiquer quoi que se soit si on ne prend pas le courage et un peu de son temps pour exprimer ses idées, d'autant plus quand il existe une organisation qui est si proche de nos objectifs et de notre identité. Bien sûr ça coûte quelques Euros, mais je crois que c'est un élément essentiel, indispensable comme le port du casque, pour notre sécurité et pour continuer à exister.

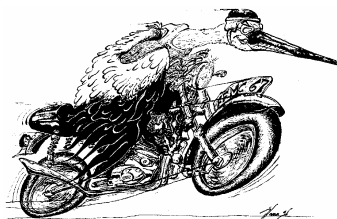
Et de toute manière, c'est banal mais toujours vrai. L'union fait la force !

*Mauro*

**Boutique FFMC**

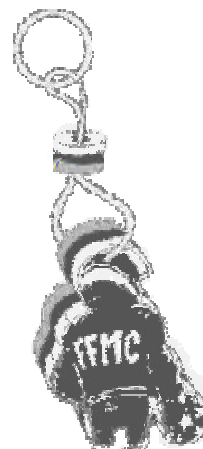


Tee-shirt FFMC 67 blanc, 100% coton 170g/m<sup>2</sup>, dessin cigogne au dos et logo au cœur. Taille M ? L, XL ou XXL  
**9 € l'un ou 15 € les 2**



Motocollant FFMC 67  
Couleur sur fond blanc  
**0,75 €**

Pin's FFMC 2002  
**4 €**



Porte-clés en mousse  
3 couleurs  
**3 €**



**MOTARD A BORD**

Motocollant « MOTARD A BORD »  
**1,5 €**

Motocollant FFMC 2003  
**1,5 €**



Pin's FFMC 2003  
**5 €**

Article	taille	nombre	prix	total
Sweat-shirt FFMC 67 .....		X	27,00 €	€
Tee-shirt national .....		X	€	€
Tee-shirt FFMC 67 .....		X	€	€
.....		X	€	€
.....		X	€	€
.....		X	€	€
Frais de port (pour tee-shirt et sweat-shirt)				4,50 €
<b>Total de la commande</b>				€

**Bon de commande**

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
N° tél. : .....

Coupon à retourner en joignant votre chèque à l'ordre de FFMC 67 - 59, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

## Essaims de plaques blanches

Les hypothèses les plus *lsaugrenues* circulent pour expliquer le considérable attrait qu'exercent les routes alsaciennes, en particulier en montagne, sur les motards allemands: la police du Bade-Wurtemberg avance des explications qui tiennent... la route. L'habitude propre aux motards allemands de se déplacer fréquemment en groupe - notamment pour traverser le Rhin - manque rarement d'interpeller le public, qui se trouve souvent confronté à de véritables essaims de plaques blanches.

« Nos motards, qui sont finalement des touristes comme les autres, n'aiment pas voyager seuls »: la direction de la police de Fribourg ne s'explique le phénomène que par les profondes habitudes sociales qui ont cours outre-Rhin, « et la pratique de la moto se prête particulièrement à cette forme de convivialité »

### De bonnes raisons de préférer la France

Andreas Siegerstetter, qui dirige à Fribourg la police de la circulation, est en revanche catégorique: contrairement à certaines légendes tenaces. « il n'est pas interdit de rouler en groupe en Allemagne et le nombre de véhicules, comme en France, n'y est pas limité ».

L'exception confirme la règle: « Si un club de motocyclistes organise une sortie officielle et la déclare comme telle, un peu comme les rallyes de vieilles voitures, alors nous lui indiquons un circuit à emprunter auquel les participants doivent se tenir ».

Son collègue, le commissaire principal Dieter Klipfel, reconnaît en revanche que « les motards allemands ont de bonnes raisons de préférer l'Alsace à la Forêt-Noire ». Un trafic plus faible dans les massifs et un environnement plus sauvage en montagne, seraient selon lui, quelques uns des atouts de l'Alsace, « dont l'attrait



Les motards allemands savent qu'en France, la montagne est considérée comme un espace de liberté.

(Photo DNA Jacky Ley)

touristique est évidemment prépondérant ».

### Tous à la Schlucht...

Les motards allemands, qui taillent aussi la route pour découvrir très légitimement de nouveaux horizons, savent en outre « qu'en France, la montagne est considérée comme un espace de liberté ». L'adjudant Albert Heinrich, qui dirige la brigade de gendarmerie de Munster, estime à plusieurs milliers le nombre de motocyclistes qui empruntent le week-end, surtout par beau temps, la route des crêtes. Motard lui-même, il sait que « la montée de la: Schlucht en particulier, jouit d'une grande réputation dans le milieu de la moto, pas seulement en Allemagne, mais aussi en France et en Suisse ».

### Le Schauinsland interdit aux motos

Des mesures draconiennes appliquées en Forêt-Noire pour faire baisser le nombre d'accidents expliqueraient également que de nombreux motards allemands privilégient la montagne alsacienne pour une virée dominicale. La fameuse route du Schauinsland (la montagne "domestique" de la ville, au dessus de Fribourg), est ainsi interdite aux motocyclistes le week-end. Dieter Klipfel: « Elle accueillait jadis une course automobile et présentait donc pour les

motards, avec ses douze kilomètres de montée un véritable circuit... ». Les remous suscités par sa fermeture, en 1985, n'ont pas suffi à lever cette interdiction, « justifiée par un nombre impressionnant d'accidents ».

A Fribourg, la police reconnaît que certains motards ont désormais jeté leur dévolu sur les Vosges, notamment sur la Schlucht ou sur la route des Trois-Epis à partir de Turckheim, mais tous les motards allemands qui roulent en Alsace ne viennent pas pour autant du Bade-Wurtemberg.

### Trop fréquentées à leur goût

« Tout le versant alsacien des Vosges est devenu un secteur particulièrement prisé par des motards de toutes nationalités »: motocycliste depuis 1970, le capitaine Raymond Undreiner, de l'escadron départemental de sécurité routière, à Colmar considère néanmoins que « cette saturation finira par réguler le trafic.. ».

Le paradoxe n'est pas nouveau: tout comme de nombreux randonneurs, qui évitent, l'été, les sentiers les plus courus du massif, certains motards s'écartent déjà, les beaux jours, des routes des Vosges qu'ils affectionnent, mais qui s'avèrent parfois trop fréquentées à leur goût. La coopération transfrontalière entre la gendarmerie nationale et la police du Bade-Wurtemberg va en tous cas se poursuivre: les patrouilles mixtes, comme celles entreprises en juin et en juillet sur les crêtes, vont être reconduites et des opérations communes avec la police d'Offenbourg sont engagées. « Car il ne faut pas se leurrer: il y a des imprudents des deux côtés du Rhin... »

Article de Jean-Marc Thiébaud  
paru dans les DNA

Avec l'aimable autorisation de  
Alain Howiller Directeur Rédacteur en  
Chef aux DNA

### ADHEREZ A LA F.F.M.C.

### DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE

NOM : .....	Prénom : .....	E-mail : .....
Adresse : .....	N° tél. : .....	
Code Postal : .....	Ville : .....	Date de naissance : .....
<input type="checkbox"/> Cotisation annuelle membre adhérent		33 €
<input type="checkbox"/> Donateur FFMC 67		à partir de 17 €
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel à Version Libre		5 €
Signature :		

En cas de ré-adhésion, indiquez votre numéro de carte : .....

Adhésion pour 2003

Coupon à retourner en joignant votre chèque à l'ordre de FFMC 67 - 59, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG